

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 15 mars 2024

« le dernier printemps des infirmiers »

RDV ce mercredi 20 mars 2024 à 14h : 23 rue de la Loi Bxl

En face du cabinet du Ministre F. VDB

Aujourd'hui nous avons des craintes par rapport au projet de loi sur l'adaptation de la loi sur les hôpitaux.

Nous étions favorables à la création d'un nouveau praticien de l'art infirmier qui pourra donner de l'aide aux infirmiers responsables de soins généraux mais pas mis tel quel dans la Loi sur les hôpitaux.

NON, un assistant infirmier n'est pas un infirmier et il ne doit pas figurer dans cette Loi.

Dans ce contexte, le cadre légal en préparation favorisera le remplacement de l'infirmier par un professionnel moins qualifié, ce qui aura un impact sur la qualité des soins et la sécurité des patients. La littérature internationale démontre que plus un infirmier est titulaire d'un niveau d'enseignement supérieur, plus c'est sécurisant pour les soins.

Ce 20 mars nous serons présents devant le cabinet du Ministre Vandenbroucke. Une délégation sera reçue par le cabinet du Ministre fédéral de la santé et, au même moment partout en Wallonie, à Bruxelles et dans les quantons germanophones nos collègues infirmiers qui, par conscience professionnelle, ne peuvent quitter/abandonner les patients feront une minute de silence et des photos devant leurs hôpitaux en signe de soutien à la manifestation.

Nous ne nous arrêterons pas là, deux manifestations sont prévues très prochainement : en Wallonie devant le cabinet de madame Morreale (FWB enseignement obligatoire et supérieur) et à Bruxelles devant le cabinet de monsieur Maron (ministre de la santé). Et d'autres actions suivront ...

Nous demandons à ces ministres :

1/ de clarifier rapidement les normes dans les établissements de soins afin de garantir à notre population un encadrement infirmier suffisant et permanent

2/ de clarifier les deux filières de formation infirmière en une seule formation Euro-mobile.

3/ que durant le CIM (Conseil inter ministériel) santé les ministres prennent une décision adéquate et ferme sur cette la Loi sur les hôpitaux.

Contacts :

- Haulotte Delphine : email : delphine.haulotte@chuucnamur.uclouvain.be

Tel : 0486 / 50 82 92

- Mestag Gaetan : email : gaetanmestag@gmail.com

Tel : 0476 / 80 74 74

